



LE DÉPARTEMENT

# FICHE DE DEMANDE D'AIDE AUX ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

À DESTINATION DES ATHLÈTES VAROIS AMATEURS  
LICENCIÉS DANS LE VAR

## IDENTIFICATION DE L'ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : Masculin  Féminin

Lieu de naissance (Commune) : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

### Adresse actuelle

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- ▶ être inscrit sur une des listes suivantes de sportifs reconnus par le Ministère : liste des sportifs de haut niveau (catégories Elite, Sénior ou Relève) ou liste des sportifs Espoirs
- ▶ avoir le statut d'amateur, donc ne pas être salarié dans un club
- ▶ être licencié dans un club varois (depuis au moins une saison à la date de la demande ainsi que durant la saison en cours)
- ▶ être domicilié dans le Var (depuis au moins 1 an à la date de la demande ainsi que durant l'année en cours)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

## PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'AIDE AUX ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

- ▶ présent document dûment complété,
- ▶ un justificatif de domicile,
- ▶ un relevé d'identité bancaire, et l'attestation du RIB dûment complétée ci-jointe,
- ▶ une photocopie de la licence,
- ▶ une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité,
- ▶ une attestation de haut niveau (disponible sur le site du Ministère des Sports - stipulant la catégorie).

### LE DOSSIER COMPLET DEVRA ÊTRE TRANSMIS PAR VOIE POSTALE OU DÉMATÉRIALISÉE À L'ADRESSE SUIVANTE :

DEPARTEMENT DU VAR  
Direction du Développement Territorial et des Sports  
Service actions et développement sportif  
390 avenue des Lices  
CS 41303  
83076 TOULON CEDEX  
mlebaigue@var.fr

Responsable du traitement : Monsieur Michel BENIGNI

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre au Conseil départemental d'instruire, de calculer et de décider de l'aide à accorder aux athlètes de haut niveau.

Ces informations permettront également de notifier la décision du Conseil départemental aux intéressés.

Les destinataires des données sont les agents de la Direction du Développement Territorial et des Sports - Service actions et développement sportif chargés de l'instruction.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

Département du Var  
Direction du Développement Territorial et des Sports  
Service actions et développement sportif  
390 avenue des Lices  
CS 41303 - 83076 TOULON CEDEX

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.